



Discours

du

Liban

à la

Sixième Commission

**Point 80 : « Programme d'assistance des Nations Unies aux fins
de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion
et d'une compréhension plus large du droit international »**

New York, le 16 octobre 2017

Check Against Delivery

*Permanent Mission of Lebanon to the United Nations
866 United Nations Plaza, Suite 531, New York, N. Y. 10017*

M. le Président,

Il y a quelques jours, lors du débat sur l'état de droit aux niveaux national et international, mon pays a eu l'occasion de rappeler son soutien au Programme d'Assistance ainsi que son importance dans la promotion du droit international et dans le renforcement des trois piliers des Nations Unies.

Nul besoin de répéter que les diverses activités de ce programme bénéficient à une pléiade de juristes, diplomates, étudiants, universitaires et praticiens du droit. D'ailleurs le grand nombre de candidatures soumises pour les cours régionaux de droit international cette année démontre la forte demande et est un gage de la qualité du programme.

M. le Président,

Ma délégation remercie le Secrétaire général pour son rapport, qui nous fournit des informations utiles et détaillées sur l'exécution du Programme en 2017 ainsi que les activités prévues pour les deux prochaines années.

Nous tenons bien sûr à rendre hommage à la division de codification du Bureau des Affaires Juridiques pour son travail de mise en œuvre de ce Programme et sa collaboration précieuse avec le Comité Consultatif, dont le Liban fait partie.

Ma délégation soutient les propositions du rapport pour l'exercice biennal 2018-2019, qui permettront de financer à travers le budget ordinaire de l'ONU:

- le Programme de bourses de perfectionnement en droit international,
- les cours régionaux de droit international pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique ainsi que pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.
- le maintien et l'enrichissement de la Médiathèque de droit international des Nations Unies.

Concernant cette dernière justement, nous appuyons le projet podcast dont le but est de proposer, d'ici la fin de l'année 2018, des cours de droit international enregistrés visant à pallier au manque d'accès internet dans certains pays.

En effet, il a justement été rappelé dans le rapport que si la médiathèque compte de très nombreux usagers depuis sa création, celle-ci est essentiellement utilisée par des individus habitant dans les pays développés.

Par ailleurs, le Liban se réjouit de la parution de la version anglaise du Manuel de droit international, et se félicite des efforts fournis en vue de l'élaboration d'une version française de ce manuel. Etant donné l'attachement de mon pays au multilinguisme, nous pensons également que la traduction devrait se poursuivre dans les autres langues officielles de l'ONU afin de toucher plus d'individus.

A cette fin et de manière générale, nous sommes convaincus que les contributions volontaires et la collaboration avec d'autres partenaires, notamment les institutions universitaires, sont nécessaires.